



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 4 NOVEMBRE 2024

<p>Nombre de conseillers municipaux : En exercice : 29 Présents : 25 Votants : 26</p> <p>Date de la convocation : Le 29 octobre 2024</p> <p>Publication site internet : Le 19 décembre 2024</p>	<p>Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, M. Mustapha HADDOU, Mme Sophie BIBAL, Mme Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, et M. Gérard ROHI.</p> <p>Etait représentée : Mme Stéphanie LUSSIANA, ayant donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse BERGERET</p> <p>Absents : Mme Pauline BRESSE, Mme Caroline BRULEY et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET</p>
--	--

Délibération n°14

Rapporteur : Mme Sophie BIBAL

Objet : Curiox – Convention de partenariat avec la Protection Maternelle et Infantile - Arlysère

Curiox, Centre d'art et de Rencontres s'engage à développer des propositions sur mesure, tenant compte des particularités de chaque public.

Cette approche personnalisée vise à rendre l'art contemporain accessible et pertinent pour les plus jeunes. Ce partenariat répond à la volonté des structures de la petite enfance du territoire de promouvoir l'ouverture artistique dès le plus jeune âge. Il reconnaît l'importance de l'exposition à l'art dans le développement cognitif et créatif des enfants.

Cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large d'élargissement des publics et de démocratisation de l'art contemporain.

En ciblant spécifiquement la petite enfance, le Centre d'art pose les bases d'une sensibilisation artistique durable, contribuant ainsi à former les publics de demain.

Ce partenariat innovant entre le Centre d'Art Curiox et les structures de la petite enfance du territoire (Protection Maternelle et Infantile) marque une étape importante dans la mission de sensibilisation à l'art contemporain. Il témoigne d'une approche proactive et inclusive, visant à rendre l'art accessible à tous, dès le plus jeune âge.

La Commission Municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **approuve la formalisation de ce partenariat par la signature d'une convention entre la ville d'UGINE et les structures de la petite enfance concernées, définissant les modalités de collaboration et les engagements respectifs des parties.**
- **autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine, ou son représentant, à signer tous les documents afférents.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20241104-DE14-041124-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/11/2024

Publication : 07/11/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire

